

nettement retracé le trouble dentaire. Dans les autres cas la maladie aurait eu pour origine une irritation auriculaire, ou p'autres irritations diverses, isolées ou associées.

Quoiqu'il en soit, la pelade chez notre patient semble bien avoir été occasionnée par une lésion dentaire. Qu'on en juge.

OBSERVATION.

Charles L.... couturier-tailleur, âgé de 18 ans, vient nous voir, dans les premiers jours de l'année courante, pour une plaque chauve à la nuque, datant de trois semaines et augmentant progressivement.

Cette plaque s'étend du milieu de la région nuchale vers l'oreille droite. Elle est ovale, mesure sept centimètres de longueur et environ trois centimètres dans sa plus grande largeur. A son niveau on ne constate pas de rougeur, pas d'infiltration, pas de squames, pas de prurit ; la peau est blanche comme du lait, les orifices folliculaires sont peu apparents, on dirait une surface d'ivoire. Autour de l'aire dénudée les cheveux n'offrent pas de résistance, ils s'enlèvent à la moindre traction. C'est bien de la pelade et nous instituons le traitement classique :

1<sup>o</sup> Coupe de cheveux taillés ras à l'aide de ciseaux, suivie d'une lotion au sublimé à 1/1000.

2<sup>o</sup> Epilation de la périphérie de la plaque.

3<sup>o</sup> Badigeonnage avec de l'acide acétique cristallisable, tous les quatre jours. Dans l'intervalles une friction, matin et soir, avec une boulette de coton imprégnée du mélange suivant :

Acide phénique.....	} à 5 grammes.
Teinture d'iode.....	
Choral.....	